

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
N° 903 – Version 2017/09

1. IDENTIFICATION DES PRODUITS ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur des produits

Référence catalogue	Nom du produit	Conditionnement
9-BCAPC-1080	Protéine C active bovine	50 µg
9-BCIX-1040	Facteur IX bovin	100 µg
9-BCIXA-1050	Facteur IX activé bovin	100 µg
9-BCP-1010	Prothrombine bovine	2 mg
9-BCPC-1070	Protéine C bovine	100 µg
9-BCPG-1130	Plasminogène Bovin	1 mg
9-BCT-1020	α-thrombine bovine	200 µg
9-BCV-1100	Facteur V bovin	100 µg
9-BCVA-1110	Facteur Va bovin	100 µg
9-BCX-1050	Facteur X bovin	100 µg
9-BCXA-1060	Facteur X activé bovin	100 µg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes des produits et utilisations déconseillées

<u>Utilisation recommandée :</u>	Réactifs de laboratoire
<u>Utilisation déconseillée :</u>	-

1.3. Identification de la société

Fabricant : HAEMATOLOGIC TECHNOLOGIES Inc.
57 River Road, Unit 1021
Essex Junction, Vermont 05452, USA
Tel : (802) 878-1777

Distributeur : CRYOPEP
83 rue Yves Montand, 34080 Montpellier, France
Tel : 04 67 10 71 20
Fax : 04 67 10 71 21
contact@cryopep.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORIFLA (France) : Tél. 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du produit

Non dangereux
Phrase R : Aucune

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger : Aucune
Conseils de prudence : Aucun

2.3. Autres dangers

Dangers majeurs : -
Risques spécifiques : -
Effets sur les yeux : -
Effets sur la peau : -
Effets d'une ingestion : -
Effets par inhalation : -

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
N° 903 – Version 2017/09

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Description des produits

- Protéines bovines sous formes zymogènes, enzymes ou cofacteurs, formulés dans un tampon glycérol 50 %/eau

3.2. Composants dangereux

N°CAS	Nom	Concentration	Symbole	Risque
56-81-5	Glycérol		C ₃ H ₈ O ₃	

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours

<u>Inhalation :</u>	Faire respirer de l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène. Consulter un médecin.
<u>Contact cutané :</u>	Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever tout vêtement souillé. Consulter un médecin si des rougeurs se développent.
<u>Contact oculaire :</u>	Laver immédiatement les yeux et rincer à l'eau également sous les paupières, pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin en cas d'irritations.
<u>Ingestion :</u>	Opérer des bains de bouche successifs avec de l'eau puis recracher, si la personne est consciente. Consulter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés :</u>	Utiliser n'importe quel agent d'extinction disponible
<u>Moyens d'extinction inappropriés :</u>	Donnée non disponible

5.2. Dangers particuliers résultant du produit

Glycérol pur

Combustible, vapeurs plus lourdes que l'air. En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosifs à l'air. En cas d'incendie, possibilité de formation d'acroléine.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adéquats pour lutter contre un incendie impliquant des produits chimiques ou biologiques.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de protection chimique.
Nettoyer immédiatement les vêtements contaminés.
Ne pas inhaler les vapeurs ou aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aérer la pièce.
Eponger le liquide dispersé avec du papier absorbant puis décontaminer la zone avec une solution adaptée.
Déposer tous les matériaux contaminés dans un conteneur adapté en vue de leur élimination.
Éliminer conformément aux réglementations locales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
N° 903 – Version 2017/09

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux paragraphes 7, 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel (vêtements de laboratoire, lunettes de protection chimique, gants de protection).

Éviter le contact avec les yeux et la peau, et ne pas inhaler.

Se laver les mains après manipulation.

Enlever les vêtements de laboratoire avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker le réactif dans un flacon adapté pour éviter toute fuite accidentelle ou étalements.

Conserver les flacons bien fermés à -25/-15°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation dans les laboratoires.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres d'exposition

8.1.1. Limites d'exposition

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Les produits tel qu'expédiés ne contiennent pas de substance dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

8.1.3. Méthode de surveillance

Pas d'information disponible

8.1.4. Niveau sans effet dérivé (DNEL)

Pas d'information disponible

8.1.5. Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Pas d'information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection chimique (norme européenne EN166)

Protection des mains Gants de protection (norme européenne EN 374)

- Inspecter les gants avant utilisation
- Observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant des gants
- S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche (compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, ...)
- Prendre en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles les produits sont utilisés
- Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée

Protection respiratoire Aucune

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
N° 903 – Version 2017/09

8.2.3. Mesures d'hygiène

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène dans un laboratoire.

8.2.4. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas d'information disponible

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Aspect :</u>	Liquide incolore
<u>Odeur :</u>	Inodore
<u>Seuil olfactif :</u>	Non applicable
<u>pH (entre 20 et 25°C) :</u>	Non déterminé
<u>Point de fusion :</u>	Non déterminé
<u>Point d'ébullition :</u>	Non déterminé
<u>Intervalles d'ébullition :</u>	Non déterminé
<u>Point d'éclair :</u>	Non déterminé
<u>Taux d'évaporation :</u>	Non déterminé
<u>Inflammabilité (solide, gaz) :</u>	Non déterminé
<u>Limites d'explosivité :</u>	Non déterminé
<u>Pression de vapeur :</u>	Non déterminé
<u>Densité de vapeur :</u>	Non déterminé
<u>Densité relative :</u>	Non déterminé
<u>Solubilité :</u>	Non déterminé
<u>Coefficient de partage :</u>	Non déterminé
<u>Auto inflammabilité :</u>	Non déterminé
<u>Température de décomposition :</u>	Non déterminé
<u>Viscosité :</u>	Non déterminé
<u>Propriétés explosives :</u>	Non déterminé
<u>Propriétés comburantes :</u>	Non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Aucune connue dans les conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Aucune

Réactions dangereuses : Glycérol pur : Combustible, vapeurs plus lourdes que l'air. En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosifs à l'air. En cas d'incendie, possibilité de formation d'acroléine.

10.4. Conditions à éviter

Glycérol pur

Fort réchauffement (explosif à l'air après chauffage sous forme de vapeur / gaz)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
N° 903 – Version 2017/09

10.5. Matières incompatibles

Glycérol pur

Oxydants forts, acide nitrique / sulfurique concentré, phosphore oxydes, peroxydes, peroxyde d'hydrogène, halogènes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aiguë

Glycérol pur

DL₅₀ oral – rat : 12 600 mg/kg

DL₅₀ peau – lapin : 18 700 mg/kg

Symptômes spécifiques dans les études sur l'animal :

- Test d'irritation cutanée chez le lapin : faibles irritations
- Test d'irritation des yeux chez le lapin : faibles irritations

11.1.2. Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Glycérol pur

Faibles irritations de la peau et des muqueuses

11.1.3. Lésions oculaires graves

Donnée non disponible

11.1.4. Sensibilisation respiratoire

Glycérol pur

En cas d'inhalation, faibles irritations des voies respiratoires et des poumons

11.1.5. Sensibilisation cutanée

Donnée non disponible

11.1.6. Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

11.1.7. Cancérogénicité

Donnée non disponible

11.1.8. Toxicité de la reproduction

Donnée non disponible

11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique

Donnée non disponible

11.1.10. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée

Donnée non disponible

11.1.11. Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.1.12. Autres effets néfastes

Les effets sur la santé indiqués ci-dessus sont basés sur l'extrapolation de données en ce qui concerne les substances de produit pur. Aucun effet n'a été indiqué dans les conditions normales d'utilisation, à savoir, en mélange de ces composés. Ces effets n'ont toutefois pas été complètement investigués.

11.1.13. Symptômes / Effets aigus et différés

Glycérol pur

En cas d'ingestion en grande quantité, vomissement, douleurs abdominales, céphalées, torpeur, diarrhée et cyanose

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Donnée non disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
N° 903 – Version 2017/09

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun connu

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement de déchets

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.
Ne pas évacuer à l'égout.

13.2. Déchets de résidus / Produits non utilisés

Le produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.
Ne pas évacuer à l'égout.

13.3. Emballages contaminés

Les emballages doivent être rincés à l'eau avant d'être éliminés dans des conteneurs adaptés et conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport ONU

Non applicable

14.3. Classes de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière connue

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

N° 903 – Version 2017/09

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

<u>Symboles :</u>	Aucun	
<u>Phrases R :</u>	Aucune	
<u>Phrases S :</u>	S 20/21	<i>Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation</i>
	S 24/25	<i>Eviter le contact avec la peau et les yeux</i>
	S 29/56	<i>Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux</i>
	S 36/37/39	<i>Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage</i>
	S 64	<i>En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)</i>
<u>Autres exigences réglementaires :</u>	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité	

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.

17. REVISION

Version	Date	Modifications
2017/09	26/09/2017	Création